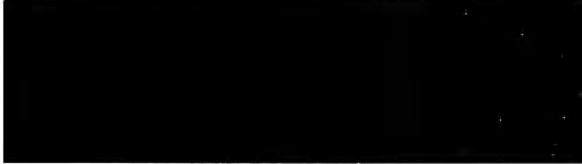


Le 11 avril 2019

Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



Objet : Demande d'accès à l'information C-6670

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 5 avril 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

«... J'aimerais obtenir les résultats complets (ouverture [soumissionnaires en liste] et attribution) concernant l'appel d'offre 16501845 – Montréal / Laval – Centrale Rivière-des-Prairies – Installation et enlèvement des estacades à glace et estacades publiques, émis par Hydro-Québec. »

En réponse à votre demande et tel qu'indiqué sur notre site Web, Hydro-Québec a attribué le contrat à Geniglance inc. pour un montant de 407 376,72\$.

Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer les montants des propositions des autres soumissionnaires, puisqu'il s'agit de renseignements de nature commerciale appartenant à des tiers, que nous traitons de manière confidentielle. Nous invoquons en conséquence les articles 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



/ Karine Charest

p. j.